La Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) lance son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Il s’agit de la feuille de route pour mener des actions de valorisation et de réduction des déchets sur le territoire de la Communauté de communes pour la période 2021-2026.

La prévention des déchets vise à réduire à la source la quantité de déchets produits. Le plan d’action autour de ce programme s’articule autour de plusieurs axes thématiques : prévenir la production de déchets organiques, lutter contre le gaspillage alimentaire, sensibiliser à une consommation responsable, allonger la durée de vie des produits et réduire les déchets ménagers assimilés des acteurs économiques.

Le projet de PLPDMA est soumis à la consultation du public entre le 20 décembre 2021 et le 14 janvier 2022.

Ce document est consultable sur le site internet de la CCPN -partie actualités [www.paysdenay.fr](http://www.paysdenay.fr/)